

« Tu te prépares des nuits blanches, des migraines, des nervous breakdown » avec les suppressions de postes, du CAPES et du baccalauréat !

Des milliers de postes d'enseignants manquent, les DHG 2022 sont réduites à peau de chagrin, mais les ministres poursuivent et signent avec un chantier majeur, l'Education, avec en ligne de mire : « supprimer le CAPES »

Inacceptable pour le SNFOLC !

"IL FAUT S'ATTAQUER À LA STRUCTURE DE L'ADMINISTRATION" DÉCLARE UN MINISTRE LE 15 FÉVRIER, ET EN FINIR AVEC LE CAPES

Les intentions présidentielles provoquent l'indignation des professeurs dans les collèges et les lycées. Supprimer ce concours de la Fonction publique qui permet aux professeurs qualifiés d'enseigner auprès de leurs élèves, c'est plus que de vouloir « dégraisser le mammoth » comme cela est aussi proposé par ces mêmes ministres en février 2022. C'est une attaque en règle contre les fondements mêmes de l'École, la même pour tous avec l'atomisation du statut des personnels. Le gouvernement s'inspire des récentes recommandations de la Cour des comptes qui dans sa note du 14 décembre 2021 considère que « Les réformes pédagogiques [...] n'ont pas suffisamment permis d'améliorer la qualité de notre système éducatif. [...], L'augmentation des marges d'autonomie des établissements, la rénovation du cadre du métier d'enseignant [...] pourraient permettre une meilleure adaptation de l'école au service des élèves. » Le CAPES, qui permet le recrutement des enseignants selon des règles nationales, dans le cadre des programmes disciplinaires nationaux et des horaires réglementaires dus aux élèves, constitue pour le gouvernement un frein à l'autonomie des établissements, tout comme il limite la définition locale des missions des enseignants qui devraient être interchangeables et bons à tout faire.



d'acquérir les compétences utiles et adaptées au bassin d'emploi local. La nomination de Mark Sherringham, connu notamment pour ses positions en faveur de l'école privée hors contrat à la tête du conseil supérieur des programmes par le ministre Blanquer début février, n'est en rien anodine.

DES INTENTIONS PRÉSIDENTIELLES QUI FONT SENS AVEC LA REMISE EN CAUSE DU BACCALAURÉAT ET LES SUPPRESSIONS DE POSTES PRÉVUES POUR SEPTEMBRE 2022

Casser le cadre national et disciplinaire des enseignements, c'est l'objectif poursuivi par la contre-réforme Blanquer du lycée. Le ministre s'étonne aujourd'hui de la baisse du nombre d'élèves choisissant l'option mathématiques en terminale mais ce n'est pourtant qu'une conséquence de la suppression des filières (notamment la filière S) par sa réforme. Assumant tout, il met en place une pseudo-consultation sur le sujet, consultation pilotée par Pierre Mathiot... l'architecte de sa réforme du lycée. Le même Pierre Mahot est à l'origine de la réforme du baccalauréat, installée à la faveur de la crise sanitaire, prise comme prétexte à la généralisation du contrôle continu. Exit la liberté pédagogique statutaire des enseignants désormais soumise au projet local d'évaluation. La fin du CAPES, qui autorise l'occupation moins coûteuse d'emplois permanents par des enseignants sous contrat, participe également à la « baisse de la dépense publique » revendiquée par la Cour des Comptes, et s'inscrit parfaitement dans les diminutions massives des DHG, les suppressions de classes, de postes, l'augmentation des HSA et des compléments de service.

LE CAPES, CE « CARCAN » QUE LE GOUVERNEMENT NE VEUT PLUS VOIR

L'intention présidentielle d'en finir avec le CAPES n'est pas une surprise depuis la loi de Transformation de la Fonction publique d'août 2019. Cette loi permet que les emplois permanents soient dorénavant occupés par des contractuels. La fin des concours de recrutement des fonctionnaires sous statut était prévue et programmée, et même anticipée si on considère la suppression des CAP qui marque la fin du droit à mutation et à carrière des fonctionnaires. Cela ouvre pour le gouvernement de nombreuses perspectives pour ces enseignants « ubérisés » et sous contrat : obligations de service locales et temps de travail sans limite, rémunération au mérite, recrutement par le chef d'établissement, enseignements et horaires dus aux élèves définis localement etc. C'est l'École fragmentée et territoriale qui est en marche. Plus question d'instruction mais permettre seulement aux élèves

POUR LE SNFOLC, LE CAPES, LE BACCALAURÉAT NATIONAL ET SES ÉPREUVES EN JUIN DOIVENT ÊTRE MAINTENUS ! LES POSTES DOIVENT ÊTRE RENDUS.

Face à ce basculement qu'on voudrait nous faire valider, le SNFOLC et la FNEC FP-FO restent plus que jamais aux côtés des personnels qui ont fait grève le 13 janvier contre le chaos provoqué par les mesures Macron-Blanquer. Cette grève a imposé un recul partiel au gouvernement. Une brèche a été ouverte, on peut les faire reculer ! FO soutient toutes les mobilisations en cours et appelle les personnels à se réunir, à décider des initiatives à prendre pour obtenir satisfaction, et à poursuivre les mobilisations déjà engagées.